

ENTREPRISES.....

Créateurs d'entreprises : entre qualification accrue et besoin d'accompagnement

Sous l'effet de la crise économique et du nouveau statut d'auto-entrepreneur, le profil du créateur d'entreprise classique évolue en Limousin.

Plus diplômé et plus qualifié qu'auparavant, il mobilise des moyens financiers plus importants, et se tourne davantage vers le tertiaire.

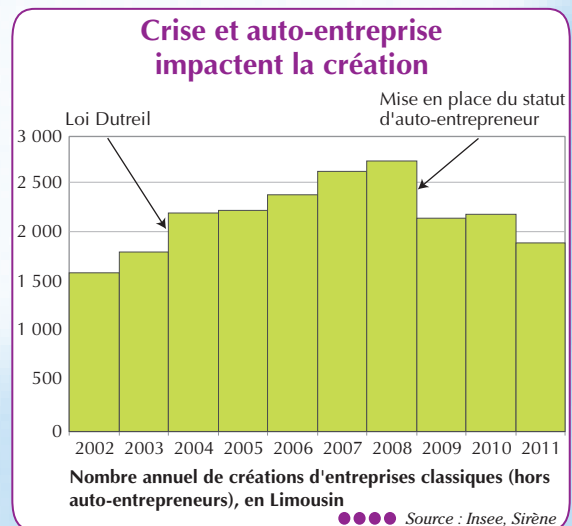
Dans ce contexte, le dispositif Objectif Création accompagne un profil particulier de créateurs : des demandeurs d'emploi, qui suivent une formation spécifique et qui créent une unité artisanale.

La création d'entreprise est l'un des leviers du développement économique. En Limousin, aider les créateurs constitue un enjeu d'autant plus fort que le taux de création demeure structurellement faible, comme en Auvergne et en Bretagne. Avec 15 % de nouvelles entreprises, il se situe 3 points en dessous du taux national.

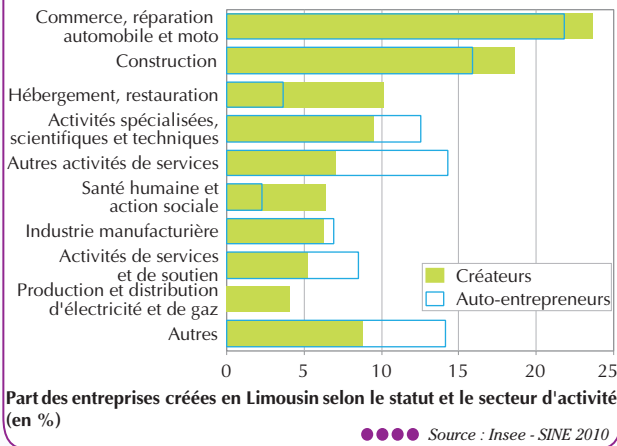
Depuis la mise en œuvre en 2003 de la loi Dutreil sur l'initiative économique, la création d'entreprise n'a cessé de progresser. Mais en 2009, sous l'effet du nouveau statut d'auto-entrepreneur et de la crise économique, la création d'entreprise « classique » (hors auto-entreprise) a connu un repli marqué. En 2011, parmi les 4 300 entreprises créées en Limousin, 1 900 sont des entreprises classiques : c'est 13 % de moins que

l'année précédente. Cette baisse touche l'ensemble des régions.

Qui sont les créateurs d'entreprises limousins ? Leurs projets ont-ils évolué depuis la crise économique de 2009 ? Dans quelles conditions se lancent-ils dans l'entrepreneuriat ? Pour répondre à ces questions, une enquête exhaustive a été menée auprès du millier de créateurs limousins qui ont démarré leur activité au premier semestre 2010.



Davantage de créations classiques dans le commerce, la construction et la restauration



Un créateur sur quatre choisit le commerce

Avec près d'une création sur quatre en 2010, le secteur du commerce et de la réparation est celui qui attire le plus les nouveaux entrepreneurs limousins. En 2006, c'était la construction. Très dynamique au début des années 2000, ce secteur ne représente plus que 19 % des nouvelles entreprises de la région et passe au deuxième rang. La construction occupe aussi le deuxième rang parmi les créations d'auto-entreprises : ce nouveau statut n'explique donc pas le recul des créations d'entreprises classiques dans ce secteur. La crise économique, qui l'a durement touché, semble avoir pesé davantage. L'hébergement et la restauration, ainsi que les activités scientifiques et techniques, avec chacun 10 % des créations, occupent le troisième rang des secteurs les plus prisés. En Limousin, les créateurs s'orientent ainsi vers les mêmes secteurs d'activité qu'en province, avec cependant une légère préférence pour l'hébergement-restauration et l'industrie.

Le créateur : un homme, plutôt jeune

Un nouvel entrepreneur sur deux a moins de 39 ans et près d'un créateur sur cinq a moins de 30 ans. Cependant, la création n'est pas l'apanage des jeunes : 22 % des créateurs ont plus de 50 ans en Limousin, soit trois points de plus qu'en province. Si les hommes demeurent largement majoritaires, les femmes sont désormais plus nombreuses à créer une entreprise.

En Limousin comme en province, elles représentent trois créateurs sur dix en 2010, contre un quart quatre ans auparavant. Cette féminisation de l'entrepreneuriat est sans doute liée au poids croissant des activités tertiaires.

Des créateurs plus diplômés

Les créateurs limousins ont le même niveau d'études que leurs homologues de province. Près de 40 % sont diplômés du supérieur, contre seulement 30 % en 2006.

La composante technique ou professionnelle constitue une autre spécificité de leur formation initiale. Elle est présente plus d'une fois sur deux. En effet, plus d'un quart des nouveaux créateurs sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP, 14 % d'un bac technologique ou professionnel, et 13 % d'un BTS ou d'un DUT.

Des projets plus importants

Plus qu'en 2006, la constitution d'un projet plus abouti et l'expérience de gestionnaire apparaissent comme des éléments décisifs pour créer son entreprise. Ainsi, en 2010, un créateur sur quatre était auparavant chef d'entreprise ou indépendant. En Limousin comme en province, un nouvel entrepreneur sur trois était chômeur avant de créer son entreprise. C'est moins qu'en 2006, alors que le chômage a pourtant progressé sur la période. Ce paradoxe n'est qu'apparent : dans un contexte économique moins favorable, les demandeurs d'emploi

éprouvent plus de difficultés pour réunir les conditions permettant de franchir le cap de la création.

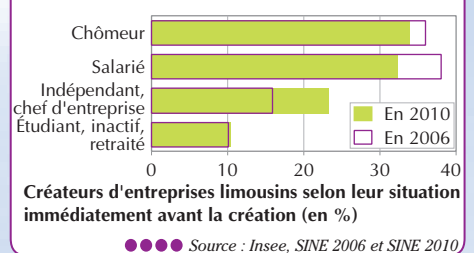
Les salariés qui se lancent dans la démarche entrepreneuriale sont presque aussi nombreux que les chômeurs. Mais ce sont de moins en moins des employés ou ouvriers, et de plus en plus des cadres. En 2010, la moitié d'entre eux étaient employé ou ouvrier, contre 60 % en 2006. Les cadres représentent désormais 27 % des salariés créateurs d'entreprises : c'est cinq points de plus qu'en 2006 et près de deux fois plus qu'en 2002. Assurer son propre emploi constitue la première motivation pour les deux tiers des créateurs, en Limousin comme en France.

Dans la région, l'ancrage du métier et du savoir-faire ainsi que la structure de l'économie locale impactent la forme juridique et la nature économique des créations : ce sont plus souvent qu'ailleurs des entreprises individuelles (54 %), ou des unités artisanales (45 %).

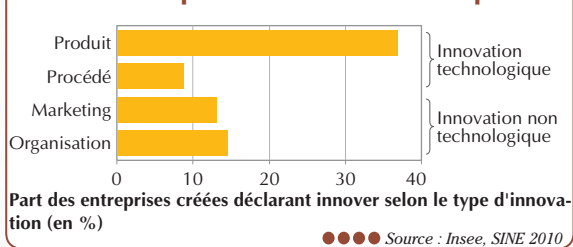
En 2010, les créateurs limousins ont investi des moyens financiers plus élevés qu'en 2006, et désormais comparables à ceux observés en province.

La moitié des créations ont nécessité un investissement de plus de 12 000 euros, alors que ce montant médian ne dépassait pas 8 000 euros quatre ans auparavant. De même, près d'un projet sur sept a mobilisé plus de 80 000 euros contre seulement un sur douze en 2006. Cette évolution s'explique en partie par le succès de l'auto-entrepreneuriat, plus

Un tiers d'anciens chômeurs



L'innovation porte avant tout sur le produit



souvent choisi par les créateurs disposant de moyens limités.

Un créateur sur trois change d'activité

Un créateur sur trois crée son entreprise dans un domaine autre que celui dans lequel il exerçait auparavant : il s'agit surtout de retraités, de chefs d'entreprises et de personnes sans activité professionnelle. Les changements d'orientation professionnelle sont ainsi plus fréquents au sein des générations plus âgées, qui peuvent s'appuyer sur leur expérience. Et c'est vers le commerce, la restauration ou les transports que les passerelles sont les plus nombreuses.

Par ailleurs, une centaine de créateurs d'entreprises au premier semestre 2010, soit un sur dix, est venu d'une autre région s'installer en Limousin. Ils sont un peu moins nombreux à faire le chemin inverse et à quitter la région pour créer une entreprise ailleurs.

Créer pour innover ?

Comme en province, plus de quatre nouvelles entreprises sur dix déclarent avoir introduit une innovation

sur le marché. En Limousin, il s'agit surtout d'innovations de produit, les innovations de process étant plus rares.

Les nouvelles entreprises innovantes doivent quatre fois sur dix coopérer pour leurs activités d'innovation : elles se tournent alors vers une autre entreprise, un fournisseur ou un client. Seule une entreprise innovante sur dix sollicite des organismes de recherche et développement.

L'usage de l'Internet progresse rapidement : un créateur sur trois a ouvert un site pour présenter son entreprise, contre un sur cinq en 2006. De même, la vente via un site Internet a doublé, mais ne concerne que 8 % des nouvelles entreprises.

Objectif accompagnement

Malgré l'abondance des informations disponibles, créer son entreprise demeure complexe. Les pouvoirs publics tels que l'État, les collectivités territo-

Objectif Création

La Région Limousin et ses partenaires (réseaux consulaires et associatifs) affirment à travers la poursuite du dispositif « Objectif Création », leur volonté d'accompagner les porteurs de projet dans la réalisation de leur création ou reprise d'entreprise. De l'idée à la formalisation du projet, jusqu'aux premiers pas de l'entreprise, ils bénéficient de conseils, de formations et d'aides financières (Pass' Conseil, Pass' Création, Pass' Reprise, prêts d'honneur ...).

Et pour les moins de 30 ans, un encouragement supplémentaire à travers les aides bonifiées de « 110 projets pour les jeunes » (Aide coup de pouce, Pass' Jeune).

Depuis sa mise en place en 2007, Objectif Création a accompagné la création et la reprise de plus de 3 100 entreprises.

En savoir plus : 0 800 03 07 09

riales ou les chambres consulaires, ont mis en place des structures et des dispositifs pour faciliter la démarche des créateurs potentiels. Plus d'un créateur limousin sur deux déclare avoir bénéficié d'une aide (versement financier ou exonération).

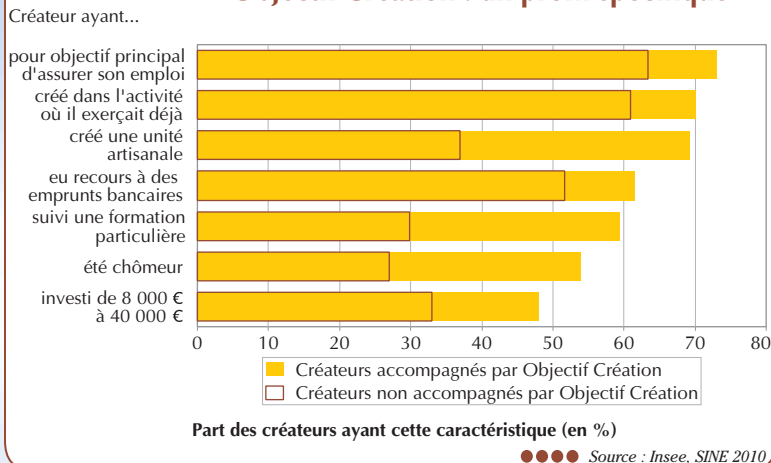
Dans le cadre de ses compétences en matière d'action économique, le Conseil régional contribue au soutien de la création d'entreprise. Le réseau Objectif Création propose ainsi d'accompagner les porteurs de projet en leur apportant un accès au conseil, qui recouvre les aspects financiers, juridiques ou administratifs, puis des aides financières.

Créer son propre emploi avant tout

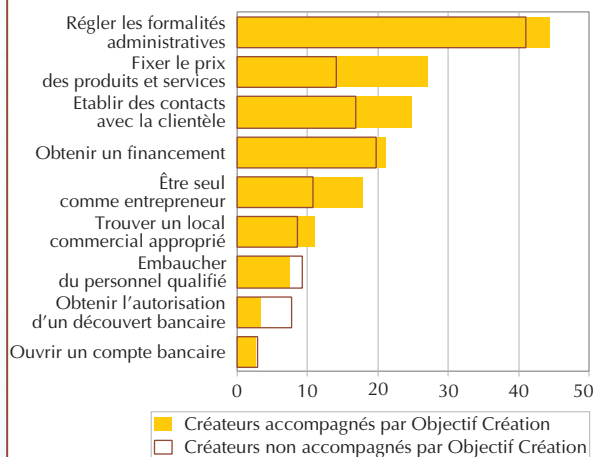
En croisant les informations disponibles sur ce dispositif avec les résultats de l'enquête sur les nouveaux entrepreneurs, le profil des créateurs soutenus par Objectif Création apparaît spécifique.

Plus de la moitié de ceux qui ont bénéficié du dispositif étaient ainsi au chômage

Objectif Création : un profil spécifique



Des difficultés nombreuses



Part des créateurs limousins déclarant avoir rencontré chaque type de difficultés (en %)

Source : Insee, SINE 2010

contre seulement 27 % des autres créateurs. Pour eux, plus encore que pour les autres créateurs, la démarche entrepreneuriale permet avant tout d'assurer son propre emploi. Les salariés ne sont pas plus nombreux à avoir recours au dispositif : accompagné ou non par Objectif Création, un créateur sur trois est un ancien salarié.

L'entreprise créée est une unité artisanale sept fois sur dix et relève le plus souvent de la construction ou de l'industrie, en lien avec la formation initiale du créa-

teur. Plus souvent que les autres, les créateurs soutenus par Objectif Création sont, en effet, titulaires d'un diplôme professionnel tel que CAP ou BEP ou encore d'un bac technologique. Ils sont aussi deux fois plus nombreux à avoir bénéficié d'une formation spécifique pour lancer leur projet : six créateurs accompagnés sur dix ont suivi une formation complémentaire. Les projets soutenus dans le cadre d'Objectif Création nécessitent des moyens financiers importants : la moitié des créateurs accompagnés ont investi entre 8 000 et 40 000 euros, contre un tiers des autres créateurs. Les porteurs de projets plus modestes, de moins de 2 000 euros, sont moins nombreux à se tourner vers ce dispositif.

Les créateurs accompagnés par Objectif Création, souvent des chômeurs qui se forment et créent une unité artisanale, ressentent davantage les difficultés liées aux formalités administratives, à l'évaluation des prix des produits et services, ou à la recherche de clients. En revanche, ils n'éprouvent pas plus de difficultés que d'autres à obtenir un financement, ce qui reste délicat pour un créateur sur cinq.

SINE

Le **Système d'information sur les nouvelles entreprises (SINE)** permet de suivre une génération de nouvelles entreprises, grâce à trois enquêtes directes menées, au niveau national, par l'Insee : à la création, puis trois et cinq ans après. Cette étude porte sur les unités créées au premier semestre 2010 (hors auto-entreprises). Grâce à un financement complémentaire pris en charge par la Région, l'enquête est exhaustive sur le Limousin : toutes les entreprises créées sur la période sont interrogées.

Face aux difficultés, l'accompagnement permet aux futurs créateurs d'appréhender leur projet dans sa globalité et de s'orienter vers les aides les mieux adaptées à leur situation. Ainsi, une bonne partie des entreprises aidées par Objectif Création bénéficient aussi d'autres types d'aides, ce qui met en évidence l'importance du travail collectif des acteurs locaux qui accompagnent les porteurs de projets.

Une envie de pérenniser leur activité

Qu'ils soient ou non accompagnés, les créateurs envisagent l'avenir de leur entreprise avec la même confiance. Ainsi, à court terme, malgré la conjoncture incertaine, huit nouveaux entrepreneurs sur dix envisagent de maintenir ou de développer leur activité dans les six prochains mois. Cette perspective ne s'accompagne pas pour autant d'un projet d'embauche. À plus long terme, la plupart des créateurs se projettent dans l'avenir. Neuf sur dix s'inscrivent dans la pérennisation de leur démarche et prévoient de rester chef d'entreprise au-delà de cinq ans.

●●●● Bruno Granet,
Claude Mallemanche (INSEE)



29 rue Beyrand
87031 Limoges cedex

Informations statistiques 09 72 72 40 00



www.insee.fr

Directrice de la publication Fabienne Le Hellaye
Rédactrice en chef Nathalie Garrigues
Mise en forme Martine Hery
Impression Sotiplan - Limoges
Maquette iti communication

Publication exclusivement diffusée à titre gracieux

Dépôt légal : mars 2012

Code SAGE : FOC128224
ISSN : 1765-4475
Copyright - INSEE 2012

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes ».